N° 115. Dimanche 15 Mai 1842. 13me Année.

Journal de La Haye.

LA HAYE, *le 14 mai.*

Le *Staats-Courant* publie aujourd'hui l'avis suivant de S. Exc. le ministre des finances :

« Le ministre des finances, à ce autorisé par le roi, informe le public que toutes les personnes qui désirent contribuer au soulagement du malheur qui vient de frapper la ville de Hambourg et faire parvenir à leur destination, sans frais et d'une manière sûre, leurs offrandes philanthropiques, pourront les remettre entre les mains des receveurs des accises dans chaque commune. Ces receveurs en donneront reçu et en rendront compte sans frais, de la manière ordinaire. Le montant total de ces dons sera transmis, par l'entremise du gouvernement, à M. le libre de Hambourg, lequel le *Staats-Courant* publiera hebdomadairement le montant des sommes reçues en y ajoutant les noms, les initiales ou d'autres marques des donateurs qui le désireront.

» La Haye, le 13 mai 1842.

Signé, » ROCHUSSEN. »

D'un autre côté, le *Handelsblad* fait un appel à la bienfaisance publique en faveur de cette grande infortune, et cette feuille se charge de faire parvenir à leur destination les dons qui lui seront transmis à sa direction. Les consuls de la ville libre de Hambourg, de Prusse, des villes libres de Brême et de Lubeck, et de la ville libre de Francfort s/M. se sont réunis à l'effet ci-dessus à la direction de la feuille amstelodamoise qui annonce déjà la réception d'une somme de 1,318 fl. 10 1/2 c.

A Rotterdam aussi il s'est formé une commission de bienfaisance composée de MM. Blankenheym et Nolet, les frères Bienfait; Coomans, Born et Philippe; A. F. Ebeling et Cie.; W. Fuchs et Cie.; Gielchman Willemse et Van der Hoeven; Hudig et Sander; P. Haveleur et fils; J. F. Hoffman et fils; Meyer, Van Dam et Smeer; Madry et Boer; R. Mees et fils; Rousseau, Van Oordt et Cie., et G. van Rossem et Cie. Des listes de souscription sont ouvertes, et des boîtes fermées sont placées dans les bureaux des membres de cette commission.

SECONDE CHAMBRE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Séance du 13 mai.

Dans cette séance, la commission des pétitions a fait plusieurs rapports sur des pétitions présentées à la Chambre. Il y a eu discussion au sujet d'un de ces rapports concernant des réclamations d'habitans de tourbe dans les provinces de Frise et de Groningue, qui se plaignent de violation des lois constitutionnelles, en contravention de la loi de l'Overijsel sur la tourbe. M. Van Goltstein a proposé non-seulement de déposer ces pétitions au bureau, mais aussi de les transmettre à S. Exc. le ministre des finances. Ce ministre a prouvé d'une manière développée que les plaintes n'étaient pas fondées et M. Van Goltstein a retiré sa proposition.

La Chambre a reçu un Message royal accompagnant un projet de loi portant modification de la loi du 30 mai 1840 concernant les primes pour l'agriculture et tendant à remplir les lacunes de cette loi. Le projet de loi a été envoyé aux sections pour le bois.

Malade depuis quelques jours, à cause de la maladie de S. A. le prince héréditaire Frédéric comte de Nassau, le bal à l'occasion de la fête de Guillaume, a eu lieu hier au soir, chez S. Exc. le ministre de la guerre, le baron de Boislecomte, qui avait fait disposer son hôtel avec autant de magnificence que de goût pour célébrer dignement la fête de son souverain.

LL. MM. le roi et la reine ainsi que tous les princes et princesses de la famille royale ont honoré de leur présence cette brillante et animée, où étaient invités tous les ministres, hauts fonctionnaires civils et militaires, le corps diplomatique, l'élite, de la Société de La Haye et plusieurs étrangers de distinction.

La Commission Royale pour le Théâtre-Français de La Haye, s'étonnera, que ce n'est pas à la recommandation du *Journal de La Haye* qu'elle aurait engagé M. Duffeyte, comme 1er ténor. Nous n'avons rien engagé à la Commission, que ce que nous avons dit. Avant de nous donner un démenti, nous ne concevons pas le but, il fallait au moins lire attentivement notre article. Nous avons dit seulement, que c'est nous qui avons appelé l'attention de la Commission sur le jeune artiste que notre Théâtre peut se féliciter de posséder.

Nous n'avons pas entendu dire pour cela, que ce fait seul de notre part, ait été la cause déterminante, pour la Commission, d'engager M. Duffeyte. Nous pensons bien qu'elle aura eu soin, comme il était de son devoir, de prendre des informations utiles à Bruxelles; mais il n'en est pas moins vrai, qu'une personne qui avait des rapports journaliers et intimes avec la Commission a dû communiquer à celle-ci notre opinion sur M. Duffeyte, puisque cette même personne est venue quelque temps après que l'on voulut faire des propositions à M. Duffeyte, demander le nom exact de cet artiste.

Nous croyons cette circonstance est trop peu importante pour s'y arrêter davantage. Mais nous voudrions bien savoir quel est le motif qui peut engager la Commission, à saisir cette occasion, pour nous dire des impertinences par l'organe de son Moniteur. Si elle avait besoin d'avis ou de conseils, dit-elle, ce n'est assurément pas à nous qu'elle s'adresserait, puisqu'elle n'attache aucune importance ni à nos recommandations ni à nos critiques. Mais nous n'avons jamais donné à la commission royale la moindre raison de se plaindre de nous, et que nous nous empressons de signaler, quand il y a lieu, le zèle qu'elle montre pour l'intérêt du Théâtre soutenu par la généreuse munificence du Roi, sa sortie contre le *Journal de La Haye* est d'une [illegible] tout-à-fait gratuite et partant doublement blâmable.

La commission a du reste commis une grande imprudence en nous attaquant de la sorte. Elle ne fait aucun cas de notre recommandation, dit-elle. Cela est-il bien véridique? La commission aura donc à désavouer aussi l'article de trois pages in-folio, qui nous a été adressé il y a peu de jours, et qui avait pour but d'engager le public à fréquenter le Théâtre un peu plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici. Nous avons jugé ne pas devoir insérer cet article dans notre feuille, attendu qu'il s'y trouvait des phrases dont, à juste titre une classe toute entière de personnes appartenant à la haute société de cette résidence ont été blessés. Cet article, sans nom d'auteur, était accompagné de la lettre suivante:

« Monsieur le Rédacteur,

» Je connais votre impartialité et la justesse de votre opinion. Je viens invoquer l'une et l'autre pour que vous prêtiez une place à l'article ci-inclus dans les colonnes de votre excellent journal.

» Agréez l'assurance de mon profond respect.

» *Un de vos abonnés depuis l'origine du* Journal de La Haye. »

Or, ce *respectueux* abonné de l'*excellent Journal de La Haye* a eu beau s'envelopper de l'anonyme, nous n'en hérons pas moins, à ne pas laisser une ombre de doute, que l'article ainsi que la lettre sont écrits, dictés, par le Secrétaire de la commission royale. Cette personne a-t-elle agi à l'insu de la Commission? C'est possible; mais jusqu'à ce que celle-ci l'ait formellement désavouée, nous nous croirons autorisé à penser que la Commission n'est pas étrangère à la pièce dont il s'agit et que nous allons soin de conserver.

Mais en admettant, ce que nous espérons pour la dignité de la Commission, que celle-ci puisse décliner toute responsabilité au sujet de l'article, singulière sous plus d'un rapport, dont son secrétaire a demandé avec instances l'insertion dans le *Journal de La Haye*, il n'en sera pas moins vrai, que la Commission aurait dû y regarder à deux fois avant de faire manifester officiellement, un si superbe dédain pour nos recommandations ou nos critiques. Car, enfin, l'effectif de la Commission ne se composant que de deux personnes, l'une des deux fractions aurait dû se ressouvenir, qu'il y a eu autrefois des moments, où l'opinion manifestée par le *Journal de La Haye* ne lui semblait rien moins qu'indifférente, et où l'on en attendait même un effet très efficace dans certains intérêts.

Est-ce parce que le Journal ne s'est pas montré alors aussi complaisant qu'on l'eût désiré, qu'aujourd'hui on lui fait jeter à la tête des impertinences à propos de rien? Ce ne serait ni loyal ni juste. Nous aimons à en douter encore, et nous espérons que le zèle mal avisé du Moniteur de la Commission aura été la seule cause de l'aggression dont nous avons été l'objet.

Nous regrettons sincèrement d'avoir été obligé de relever le tort, qu'aux yeux de tout lecteur impartial la Commission vient de se donner à l'égard du *Journal de La Haye*. Mais c'est pour la seconde fois que, sans aucune provocation de notre côté, la Commission permet la publication de malveillans contre nous; et nous appartenons, enfin, à cette espèce d'animaux féroces qui se défendent lorsqu'on les attaque.

Si l'on nous force à prendre de la polémique et à être plus explicite que, par cet esprit de modération dont nous ne voudrions jamais nous départir, nous avons été jusqu'ici, la faute n'en sera qu'à ceux qui nous forcent à tenir un demeure soi-même dans une maison de verre, devra garder soigneusement de jeter des pierres dans celles d'autrui.

S. A. R. Madame la princesse [illegible] accompagnée de sa suite [illegible] hier de sa présence [illegible] l'éléphant Zoseide, que LL. AA. RR. [illegible] avaient déjà visité quelques jours auparavant.

La docilité et l'intelligence de cet [illegible] quadrupède étonnent tous les spectateurs, et [illegible] mérite vraiment des éloges pour être parvenu à [illegible] et à réunir sur la même scène et parfaitement [illegible], un éléphant, un dromadaire, un mulet-zèbre du Cap et un cheval-zèbre d'Afrique, quatre animaux dont les habitudes sont si antipathiques et qui, dans leur état de nature sauvage, se font la chasse et se persécutent à toute outrance.

Les commissaires de l'Etablissement des bains à Scheveningue ont informé le public que la musique des chasseurs, à ce autorisée par le commandant du régiment, se fera entendre, demain et lundi au soir, à la terrasse de l'Hôtel des Bains où elle jouera, tous les dimanches au soir, pendant cet été, lorsque le temps le permettra.

Le 10 de ce mois, à l'occasion de la foire aux chevaux d'Utrecht, il y a eu une brillante course donnée par la municipalité de l'administration locale. Seize chevaux ont concouru. Le premier prix a été remporté par le cheval nommé *Diese* de M. A. van der Hoop à Amsterdam et le 2me par le *Nette* de M. Sake Visser à Akkrum.

On lit dans un journal français:

« Le traité de commerce qui se négociait entre le Portugal et l'Angleterre, et qui était sur le point d'être conclu, vient de soulever des difficultés inattendues.

» Nous aurons occasion de nous expliquer sur ce traité. Qu'on sache seulement dès aujourd'hui qu'il n'est pas moins contraire aux intérêts de l'Espagne qu'à ceux de la France, et qu'il soulèvera des réclamations au-delà des Pyrénées plus encore que chez nous. »

— On a reçu la nouvelle que la cour spéciale de Nassau a mis en liberté les 17 hommes de l'équipage de la *Créole*.

— On lit dans le *Standard* : La mission de lord Ashburton aux Etats-Unis, produit déjà un effet salutaire. Une lettre a été reçue à Londres, d'une personne haut placée aux Etats-Unis, annonçant qu'elle a lieu de croire avec confiance, que les différends entre les deux pays seront arrangés d'une manière satisfaisante.

On lit dans *La Presse* :

Les nouvelles de l'Inde présentent les affaires de l'Angleterre sous un aspect assez sombre. La guerre s'y fait, de la part des indigènes, d'une manière cruelle. C'est proprement dit une guerre d'embuscade, où tout homme qui tombe au pouvoir de l'ennemi est mis en pièces. D'après les lettres de Candahar, en date du 14 février, on craignait un soulèvement de la population. Le général Noll, à la tête de forces considérables, a fait une sortie et a tué sept à huit cents hommes; mais les troupes indiennes se recrutent chaque jour davantage. Un des fils du Shah Soojah (*SufturJung*) est à leur tête. On dit qu'ils ont juré sur le Koran d'exterminer tous les Anglais ou de mourir en les combattant.

— Pour donner une idée de la fortune colossale de la famille Rotschild à Londres, Paris, Vienne, Naples et Francfort, nous dirons qu'en 1840 le compte final de l'année portait les valeurs de cette maison à 133 millions de florins. On évalue maintenant après de nouvelles et heureuses spéculations, la fortune de cette maison à 150 millions de florins.

Voici, à ce que l'on assure, comment serait arrivé le déplorable accident qui occupe en ce moment tout Paris :

« Quelques instans après avoir quitté la station de Bellevue, M. Milhau, un des inspecteurs du chemin, monté sur la seconde locomotive, crut s'apercevoir d'un léger affaissement dans le train de derrière de la première locomotive. Il se hâta de donner un coup de sifflet d'avis au mécanicien en chef, M. Georges, qui la conduisait lui-même. Celui-ci, tout en serrant le frein, retournait la tête pour voir quel était le motif de ce signal, lorsque l'essieu de la locomotive se brisa, soit que cet événement fut naturel, soit que les roues eussent rencontré un obstacle sur la tête de l'aiguille qui sert à faire passer les wagons sur la voie de traverse. Le malheureux mécanicien fut jeté à plusieurs toises de distance et tué sur le coup. M. Milhau, renversé par le choc, eut une jambe cassée et une épaule démise : les deux autres mécaniciens, de service sur la première locomotive, ont été tués.

On lit dans le *Temps* :

Nous recevons la lettre suivante, qui peut contribuer à jeter quelque jour sur les causes de la funeste catastrophe de Bellevue :

« Paris, le 10 mai.

» Ayant été témoin de l'événement arrivé dimanche dernier sur le chemin de fer de Versailles (rive gauche), je viens relever une inexactitude qui a été commise dans les récits qu'en ont donnés les journaux. C'est à tort que l'on regarde la rupture de l'essieu de la première locomotive comme la cause de la catastrophe, qu'elle n'a fait que déterminer. Déjà quelques secondes avant d'arriver à la station de Bellevue, le mécanicien conducteur de la machine n'en était plus maître; car là tous ses efforts pour arrêter le convoi, qui devait prendre des voyageurs pour Paris, ont été inutiles; il n'a pu diminuer la rapidité effrayante avec laquelle il marchait, rapidité qui a inspiré une terreur instinctive à toutes les personnes qui, comme moi, attendaient le convoi à Bellevue. La dame chargée de la perception du prix des places à cette station, surprise de voir que le convoi ne s'arrêtait pas, et attribuant cela à un oubli de la part du conducteur, s'écria, en s'adressant à un autre employé de la station : « C'est étonnant! » M. George qui manque les voyageurs pour Paris! »

» Je vous adresse ces réflexions, monsieur, pendant qu'elles peuvent aider dans la recherche de la cause première de la catastrophe et des mesures à prendre pour en prévenir une nouvelle.

» Veuillez agréer, etc. Emile Pacquin, avocat. »

Un autre journal publie la lettre suivante qui lui a été adressée :

Monsieur,

Je revenais avec ma fille, mes trois petites-filles et leur bonne, par le convoi de cinq heures et demie. A peine avions-nous ressenti le premier choc que le wagon où nous étions enfermés fut renversé sur le côté, ne laissant pour toute issue que le carreau de portière. Les jeunes gens qui se trouvaient avec nous cherchèrent aussitôt à fuir. Les flammes entouraient les parois de la voiture, mes malheureuses petites-filles jetaient des cris perçans, la plus jeune avait été renversée et le feu prenait déjà à ses vêtemens; j'avais la tête perdue, car, avec mes soixante-neuf ans, j'étais fort peu capable de sauver ma fille et ses pauvres enfans.

Dans ce moment terrible nous apparut un monsieur coiffé d'un chapeau gris qui faisait de violens efforts pour briser les panneaux du wagon; il y parvint enfin, sauva d'abord les trois enfans l'un après l'autre, arracha ma fille évanouie aux flammes qui l'entouraient de toutes parts, l'emporta tous les cinq à cent pas environ de l'incendie, et voyant que nous étions sans habits, il nous offrit sa bourse et nous força d'accepter 20 fr. pour ne pas nous exposer, dit-il, à l'hospitalité douteuse des aubergistes de la banlieue. Il nous quitta de nouveau pour secourir notre malheureuse bonne, la rapporta sur son dos; ses jambes brûlées l'empêchaient de marcher. Nous nous aperçûmes

alors que le pantalon de notre libérateur était en cendres et que ses bottes, à tiges rouges, étaient à moitié brûlées; il n'avait plus qu'un lambeau d'habit dont les basques avaient été dévorées par le feu.

Nous le priâmes avec instances de nous dire son nom, il nous répondit en souriant : « Je m'appelle Arthur trois étoiles, je n'avais rien à craindre du feu, mon cher oncle m'avait fait assurer contre l'incendie. » Puis il s'éloigna en boitant.

J'ignore le nom de l'homme généreux qui nous a sauvés; j'ai fait prendre des renseignemens à Sèvres et à Versailles; on ne le connaît que de vue, on le voit souvent, m'a-t-on dit, dans une voiture sans autre armoirie qu'une couronne sur le siége. Je lui ai dit mon nom et mon adresse, mais je doute qu'il m'accorde le bonheur de lui exprimer ma reconnaissance; je proclame donc ici que je lui dois la vie, celle de ma famille et vingt francs que je voudrais bien lui rendre.

DURIEUX,

Ancien fabricant à Montrouge, 116, chez Mad. Bager.

— Des ouvriers, sous la surveillance de plusieurs officiers de police, ont été occupés dans la matinée à passer au crible les débris de cet horrible incendie. Les pièces de monnaie, les bijoux, ont été recueillis avec soin. On a trouvé 20 anneaux en or, une quantité considérable de pièces d'or et d'argent, et plusieurs lambeaux de montres et de chaînes. Ces débris seront peut-être les seuls indices qu'auront les familles pour découvrir ceux de leurs membres qui ont péri. Déjà un chef de famille a reconnu que sa jeune épouse était au nombre des victimes dont il ne reste aucune trace, par une chevalière et un médaillon trouvés dans les décombres. C'est aussi au boîtier d'une montre qu'un employé supérieur du ministère des finances a reconnu que sa mère et sa sœur étaient restées dans les flammes. Une mère a reconnu, par le fragment d'une boîte et d'un anneau, que sa fille unique et son cousin, récemment arrivé de Lille, ont été consumés par le feu.

— Le sieur Thevenet, compositeur d'imprimerie, ancien militaire qui a fait la campagne d'Afrique, se trouvait placé dans le premier wagon découvert qui attenait à la locomotive. Au premier craquement, il a pu s'élancer avec rapidité sur un des talus qui bordent le chemin. Il revient aussitôt près du même wagon, d'où il arracha M. Bernard Derosne, au moment où les wagons s'amoncelaient les uns sur les autres.

Avant que l'incendie se déclarât, il avait déjà sauvé aussi trois autres personnes, et un quart d'heure après, lorsque le feu commença à envahir les voitures, ce nouveau danger ne fit qu'accroître son courage. On l'a vu, placé sur une des locomotives, soustraire aux flammes qui atteignaient le bas des wagons brisés, une femme et un vieillard qui se débattaient en vain, puis faire de nouveaux efforts pour dégager d'autres malheureux qui allaient devenir victimes de l'incendie, jusqu'à ce que les progrès du feu fussent tels, qu'il lui fallut abandonner aux flammes une autre femme qu'au péril de sa vie il essayait en vain, depuis plusieurs minutes, d'arracher à la mort. —

— La catastrophe du 8 mai occupe toujours l'attention de la capitale. On parle déjà d'actions judiciaires intentées à l'administration du chemin. Ce sont les habitans de Meudon, de Bellevue, qui demandent avec le plus d'instance la reprise des voyages. Ils sont presque sans communications avec la capitale depuis la suppression des convois. L'établissement des chemins de fer a créé, en effet, des habitudes toutes nouvelles pour les habitans qui les entourent.

— On ne sait encore aujourd'hui rien de précis sur le nombre des victimes qui ont succombé dans la catastrophe de dimanche dernier. Des renseignemens portent ce nombre à 117; on comprend que l'on ne peut, quant à présent, le fixer avec certitude.

La *Gazette Universelle* d'Augsbourg contient la correspondance suivante de Paris, en date du 4 mai, au sujet du discours de M. l'archevêque de Paris à l'occasion de l'anniversaire du roi des Français :

« Il n'est pas vrai, comme le soutient le *Journal des Débats* que le roi ait fort mal accueilli les paroles de l'archevêque de Paris relativement à l'observation du dimanche et des jours de fêtes. Le roi a au contraire promis de contribuer de tous ses efforts à l'accomplissement de ce vœu éminemment pieux. Cette réponse est complétement conforme à la politique adoptée par le roi depuis son avénement au trône, et tendant à attacher à l'ordre de choses actuel, le clergé qui est en général carliste.

» Que le *Constitutionnel* et consorts disent ce qu'ils veulent, il n'est pas moins vrai, et quiconque a tant soit peu voyagé dans les départemens français, a pu s'en convaincre, que le clergé y exerce une grande influence. Voilà pourquoi le gouvernement de Juillet tâche de se le rendre dévoué. Qu'on ne croie cependant pas, que le clergé français soit si arrogant et si difficile à contenter que les journaux libéraux se plaisent à le dépeindre. Le clergé ne reconnaît que trop son impuissance pour faire remonter la dynastie déchue sur le trône de France, et il désire sincèrement de se rallier, sous certaines garanties, à la dynastie actuelle.

» Laissons de côté toute espèce d'esprit de parti, et demandons à tout homme impartial, si le clergé peut rester indifférent quand on voit par exemple qu'aux jours de Pâques et de Noël on travaille publiquement aux bâtimens de l'état, tandis que pendant les trois journées de Juillet ou le jour anniversaire du roi tout travail est interdit? Rien n'est plus facile que de dénaturer les intentions d'un gouvernement. Tandis que celui-ci, intimement convaincu que la propagation de l'esprit religieux parmi le peuple, est la meilleure garantie contre les menées des factieux, cherche à se l'attacher en faisant droit à ses justes réclamations, les journaux de l'opposition crient au rétablissement des jésuites. C'est la fausse raison qui a guidé le cabinet dans sa résolution à ne pas faire insérer dans le *Moniteur* ni le discours de M. l'archevêque, ni la réponse du roi, raison que M. l'archevêque a approu- complétement. »

Incendie de Hambourg.

Nos nouvelles de Hambourg de ce matin, sont à la date du 10 mai, mardi à minuit. Elles continuent à être de la nature la plus tranquillisante. Voici ce que portent les diverses correspondances :

« Hambourg, le 9 mai, lundi soir.

» Depuis hier soir, le feu est maîtrisé et concentré. Chacun est occupé à réunir et à compter les siens, à évaluer ses pertes. Les victimes sont moins nombreuses qu'on aurait pu le craindre, mais les pertes sont effroyables. Ce n'est pas exagérer que de les porter à plus de deux cents millions de marcs.

» Afin de procéder par ordre, je continue mon rapport en le reprenant à la date du dimanche.

» Poussé par la violence des vents de la partie de l'ouest, favorisé par une longue sécheresse, et alimenté par la grande quantité de marchandises accumulées dans le quartier Saint-Jacques où l'on avait espéré que l'incendie n'arriverait pas, le feu s'est étendu par-dessus les maisons voisines vers le côté nord du *Stein-strasse* et vers le côté sud du *Rosenstrasse*. Dimanche soir, il avait déjà pris une intensité telle que l'on désespérait de tout ce quartier, et qu'on ne songeait plus qu'à préserver les côtés sud du *Steinstrasse*, menacés par l'effet de l'ouragan.

» Vers le dimanche matin, on paraissait réussir à se rendre maître du feu, lorsque tout-à-coup le clocher de l'église St.-Jacques prit feu et fut bientôt environné de flammes dont le bruit se joignait au son lugubre des cloches; et ce feu on ne put parvenir à l'éteindre malgré tous les efforts dirigés de ce côté. — Alors l'incendie avait un foyer puissant contre lequel devaient venir échouer toutes les tentatives faites pour l'éteindre.

» Vers le soir, toute l'église et tout le voisinage furent en flammes. Les efforts dans le but d'isoler l'incendie eurent peu ou point de résultat. Le *Pferdenmarkt*, le *Grosse Berghof*, le *Breite-Strasse*, le *Spitaler-Strasse*, le *Lange Mühren* près du *Steinthor* ne tardèrent pas à former un brasier général et présentèrent le plus horrible des spectacles.

» Tout devait servir d'aliment à ce terrible élément. Ce que les individus en fuite avaient arraché aux flammes d'un côté devint leur proie d'un autre. L'expérience de ce qui était arrivé à l'église St.-Nicolas n'a pas servi pour l'église St.-Jacques, où beaucoup d'incendiés avaient cru mettre leurs effets en sûreté.

» Aux tristes apparences de voir l'incendie s'étendre pendant la nuit, se joignirent l'épuisement et le découragement de beaucoup de gens occupés aux pompes qui étaient sur pied nuit et jour et qui avaient déjà perdu bon nombre de leurs camarades par mille accidens de tous genres. Cependant, lorsque le vent vint à se calmer tout-à-fait, l'espoir et le courage se mirent à renaître aussitôt, et ils furent bientôt couronnés du plus heureux succès; car hier soir, à 6 heures, on était maître du feu et l'incendie fut concentré.

» Ce matin, on pouvait déjà se rendre compte de toute l'étendue du désastre et je vais chercher à vous en donner une idée.

» Parmi les 1,160 maisons et magasins totalement brûlés, figurent :

» 1° la *Maison-de-Ville*; 2° la *Vieille Bourse*; 3° le *Boersenhalle*; 4° le *Boersenhaus*, près de la Vieille Bourse; 5° l'*église luthérienne de Saint-Nicolas*; 6° *celle de Saint-Pierre*; 7° *celle de Saint-Jacques*; 8° le *Reichs-Post*; 9° l'*hôtel du Belvedère*; 10° l'*hôtel du Commerce*; 11° l'*hôtel de St.-Pétersbourg*; 12° l'*hôtel du Kaiserhof*; 13° l'*hôtel du Roi d'Irlande*; 14° l'*hôtel de l'Aigle noir*; 15° l'*hôtel de l'Eléphant noir*; 16° l'*hôtel de l'Homme sauvage*; 17° le *nouvel et grand hôtel de l'Homme sauvage*; 18° le *café de la Bourse*.

» Quant à la Nouvelle Bourse, elle est restée debout à moitié calcinée, mais non détruite. »

Hambourg, 10 mai, mardi à minuit.

« Je vous ai déjà annoncé par ma lettre d'hier soir, lundi 9 mai, que nous nous étions enfin rendus maîtres du feu dans la soirée du dimanche soir, lorsque les limites de la ville et le calme de l'atmosphère sont venus à notre secours pour atteindre ce but tant désiré.

» Je vous parlais de 2,600 maisons brûlées; ce nombre est définitivement de 1160 (MILLE CENT SOIXANTE) maisons et magasins entièrement détruits; mais il y a bien réellement de 2,500 à 2,600 maisons qui ont été atteintes par le feu.

» La Nouvelle Bourse est définitivement sauvée, malgré sa présence au milieu du foyer de l'incendie; mais vous devez comprendre qu'elle a horriblement souffert.

» Je me borne à ces lignes dans la crainte de manquer le départ du *Willem I* qui part dans deux ou trois heures d'ici pour Amsterdam.

Le *Correspondant de Hambourg*, du 10 mai, contient d'un autre côté, en date de cette ville, le 9, ce qui suit :

« L'incendie a cessé ses ravages, et depuis hier toute crainte a disparu de voir sortir de nouvelles flammes des ruines fumantes de la partie détruite par le feu. La plus grande tranquillité règne dans la ville; les autorités s'empressent, par de sages mesures, de combattre autant que possible la désordre inévitable après un pareil désastre, qui a réduit en cendres un grand nombre de nos édifices publics. Le zèle philanthropique des citoyens cherche à adoucir la misère des nécessiteux, et les commissions qui se sont réunies donnent déjà les preuves les plus patentes de leur activité. Cependant, il se passera encore un long-temps avant qu'il soit pourvu aux besoins les plus pressans du moment, car la mesure des maux qui ont frappé notre cité, est grande! On a fait sauter, en faisant jouer la mine, notre vénérable Hôtel-de-Ville; l'hôtel *Embeck*, où était le siége de nombreuses branches de l'administration, est entièrement détruit; la Banque, elle aussi, est réduite en cendres; cependant les caves ont heureusement été préservées. La maison de discipline, de travail et des pauvres, la maison de force, et même la maison de détention, ce bâtiment si massif, construction des temps modernes, n'ont pu résister à l'action du feu.

» La Nouvelle Bourse est restée debout et s'élève majestueusement au dessus des ruines; la Maison-de-Ville sur le *Neuenwall*, et le bureau de poste de la ville, situé vis-à-vis, sont restés entièrement intacts; les bureaux des postes de Prusse, de Danemarck, de Suède et de Hanovre n'ont rien souffert, en revanche, ceux des postes de Mecklenbourg et de la Tour et Taxis, ne présentent plus qu'un monceau de décombres. Parmi les bâtimens consacrés au culte divin, nous avons à déplorer outre la perte des églises St.-Pierre et St.-Nicolas, celle de l'antique chapelle Ste.-Gertrude, près de la porte dite *Steinthor*. L'église St.-Jacques n'a échappé qu'avec peine au désastre. Le nouveau bâtiment d'école, cet édifice si magnifique, a été menacé du plus grand danger; en détournant celui-ci on a empêché les progrès du feu, par le marché aux poissons, vers les quartiers qui composent le siége du commerce, et l'on a ainsi préservé le véritable centre de la ville, d'une complète destruction.

» Voici l'énumération exacte des rues brûlées : Le *Deichstrasse*, du côté du *Steintwiete*, à droite en partie, à gauche totalement; le *Steintwiete*, excepté quelques nouveaux bâtimens; le côté oriental presqu'entier du *Readingsmarkt*; le *Grutztwiete*; le *Hopfenmarkt*; l'église St.-Nicolas, avec les bâtimens sur le cimetière; le *Neuenburg*; le *Bohnenstrasse* avec l'ancienne *Boersenhalle*; le *Muhlenbrucke*; le grand et le petit *Buhrstah*. Dans les environs de l'Hôtel-de-Ville : l'Hôtel-de-Ville, la Banque, l'ancienne [illegible] et le *Commercium*; quelques maisons du *Ness*; le grand [illegible] *strasse*; l'hôtel dit *Eimbeckesche Haus*; une partie du *Dam* le *Peizerstrasse* en partie; le *Filterstrasse*; une partie du [illegible] aux-Poissons; le *Schmiedestrasse* en grande partie, cependant le nouveau bâtiment d'école y attenant, est conservé; le *Bleichen* grand et petit *Johannisstrasse*; le *Knochenhauerstrasse*; le [illegible] giesser; l'*Adolphsplatz*; le *Schauenburgerstrasse*; le *Stavenplatz*; le *Plan*; le *Mönkedamm*; le vieux *Wallstrasse*; le *Graskeller*; la grande partie du *Neuenwall* (excepté la Maison-de-Ville et la Poste), avec le *Schœelengang* et le *Voglerswall*; le côté méridional du grand *Bleichen*; le petit *Kœnigsstrasse* et le coin du grand *Kœnigsstrasse*; tout le vieux *Jungfernstieg* jusqu'au *Gerberhof*; les maisons près du *Kunst*; le *Bergstrasse*; l'église St.-Pierre et les maisons attenantes; le grand et petit *Paulstrasse*; le *Zuchthaus-strasse* avec la maison de travail et de discipline; la maison de force (*Spinnhaus*); les environs de l'*Alsterthor*; le *Holzdamm*; les environs du *Drillhaus*; la maison de détention; les *Raboisen*, le *Schachtstrasse*; le *Rosenstrasse*; le *Pferdemarkt*; un côté du *Steintwiete*; l'église Ste-Gertrude avec les bâtimens attenans; le *Kurze Twiete*; le *Wasserwiete*; le *Neuweg* et le *Lilienstrasse*.

» En nous réservant des détails ultérieurs, nous ne pouvons nous empêcher de relater la triste circonstance que presque toutes les boutiques de librairie et d'objets d'art de Perthes, Besser et Manke, dans le *Jungfernstieg*; de Hoffman et Campe, dans le *Bohnenstrasse*; de Harold, dans le grand *Johannisstrasse*; de B. Kittler, derrière le *Breitengiebel*; de Berendsohn; de Bacher et Niemayer, au *Muhlenbrucke*; de Rahme, dans le *Karstrasse* et de Commeter, sur le *Neuenwall*, sont devenues la plupart, avec tous leurs magasins, la proie des flammes. Les boutiques de librairie de Nestler et Melle, sur le *Bleicke*, de Schuberth, dans le grand *Reichenstrasse*, ainsi que le magasin d'objets d'arts de Crans, dans cette dernière rue, ont été épargnés.

» Outre le *Correspondent*, le *Boersenhalle* a aussi perdu ses journaliers. Les *Wochentlichen Gemeinnutzigen Nachrichten*, qui ont de nouveau publiés aujourd'hui, mais seulement par demi-feuille. Le *Neue Zeitung* ne tardera pas non plus à être publié de nouveau.

» Nous avons ensuite à déplorer nos plus grands et nos plus beaux hôtels; l'*Alte Stadt London*, le *Streits Hôtel*, l'*Hôtel de Russie*, l'*Hôtel de St.-Pétersbourg*, le *Belvédère*, le *Kœnig von England*, le *Kronprinzen*, le *Wildermann*, le *Schwarzer Elephant*, tous qui étaient situés presque tous dans le vieux *Jungfernstieg* et le *Neuenwall*. Dans cette partie la plus élégante de la ville se trouvaient aussi un grand nombre de magasins de modes et de quincaillerie, dont il ne reste plus aucun vestige. Des deux hôtels Pavillons, dans le *Jungfernstieg*, l'un est détruit, l'autre est endommagé.

» Parmi les bâtimens incendiés qui sont plus généralement connus, nous citerons encore le vieux *Boersenhalle*, dans le *Bohnenstrasse*, et le *Neue Schrangen* (Halle à la Viande) au *Pferdenmarkt*. Dans le *Deichstrasse* et dans le *Neuenburg*, des magasins considérables de commerce sont détruits.

» Les propriétés particulières qui ont été brûlées, surtout celles qui se trouvaient au centre de la ville, étaient presque toutes des bâtimens considérables; les constructions dans le quartier St.-Pierre et dans la direction du *Steinthor* étaient moins vastes et moins riches.

» Voilà une première statistique superficielle des dégâts; quant à la valeur des propriétés foncières et mobilières consumées par le feu, il faut attendre des données plus authentiques. Nous portant tous ces désastres, nous conserrons l'espoir de voir sortir notre situation qui, maintenant, est des plus déplorables; la foule de nos concitoyens errant dans nos rues sans savoir par où commencer. Nos relations commerciales ne tarderont pas à se prendres parce que notre ville possède encore beaucoup de ressources par elle-même et qu'elle est assurée de la sympathie des allemands et des étrangers. A la première réunion de nos négocians qui a eu lieu aujourd'hui au *Logesaal*, il s'est déjà manifesté unanimement une confiance consolatrice.

» Nous donnerons ultérieurement les épisodes nombreux qui ont marqué ces trois terribles journées; nous nous bornons aujourd'hui à dire que, au milieu de ce désastre, on a fait l'ouverture du chemin de fer entre Hambourg et Bergedorf, non par des solennités et des fêtes, mais par un acte de philanthropie; la locomotive ayant apporté les pompes à incendie de Bergedorf où elle a transporté gratis une foule de fugitifs. Nous avons témoigné notre reconnaissance à nos proches voisins, pour le nombreux secours qu'ils se sont empressés de nous donner. Nous ajouterons que les autorités hanovriennes et de Lubeck nous ont aussi envoyé des troupes qui ne resteront pas long-temps chez nous, parce que l'ordre le plus parfait règne en ce moment.

» Cependant cet ordre a failli être troublé de la manière la plus grave par suite des bruits mensongers et peut être malveillans qui ont été répandus parmi les classes infimes de notre population. Nulle part, on n'a découvert des traces d'incendiaires qui auraient profité de la consternation générale pour l'augmenter et pour se livrer ensuite au pillage. Les personnes qui ont été soupçonnées à tort de semblables atrocités ont été mises en liberté et justice a été faite du petit nombre d'habitans de Hambourg qui se sont rendus coupables de quelques violences envers des étrangers, dans un moment d'exaspération. »

De toutes parts s'ouvrent des souscriptions publiques en faveur des incendiés de Hambourg. On a vu plus haut ce qui se fait dans notre pays, qui entretient de si intimes relations avec la première cité commerciale de l'Allemagne. Dans sa séance du 10 mai, le haut Sénat de la ville de Francfort a résolu d'accorder tout de suite la somme de 100,000 florins pour venir au secours des incendiés. La ville libre de Brême a déjà envoyé un million de 20,000 Rixth. On dit que la Diète germanique se réunira prochainement, dans le but d'accorder un secours national à Hambourg. A Anvers, M. Georges Rucker, consul des villes hanséatiques, a déposé à sa chancellerie une souscription qui, à son apparition, a présenté la somme de 20,000 francs. Cette somme a déjà été transmise à Hambourg, par les soins de M. Rucker. La *Gazette de Cologne* a aussi ouvert une souscription qui s'élevait déjà, le 11 mai, à 1137 Th.

LES NOUVELLES PRESSES MÉCANIQUES à lithographier, A BRAS, SANS PÉDALE NI MOULINET, dont les journaux de Paris ont établi la supériorité incontestable, sur les nombreux systèmes si incommodes, pour la régularité d'impression, du tirage et la grande économie de forces dans le

…être adoptées par plusieurs établissemens lithogra…
…du pays.
…*presse-modèle* (en palyssandre incrustée : mécanisme en fer …ent enjolivés), qui a été proclamée à la dernière exposition …uxelles, reste désormais dans le pays. Cet objet d'art a été …é par un personnage hollandais.
…nouveau système, très-répandu en Belgique, est breveté en …pays, et construit par le sieur E. Bissé, à Bruxelles, qui …pour objet, de remplacer le plomb pour cette destruction …Hollande.
(Voir aux Annonces.)

Extérieur.

PRUSSE.

Gazette d'Etat du 11 mai, annonce que S.M. le roi a daigné …rer aux officiers autrichiens ci-après, à savoir, au comte de …ege, général de cavalerie et président du conseil aulique …erre, l'ordre de l'Aigle Noir; au prince de Windisch- …, feldmaréchal-lieutenant et commandant-général dans la …ne, l'ordre de l'Aigle Rouge, de 1re classe; au chevalier de …hal, colonel de l'état-major du quartier-maître général, au …de Kavanagh et au major comte de Klebelsberg, adjudans …chiduc Ferdinand d'Autriche-Este, ainsi qu'à M. Edeln …bermann, capitaine au corps des bombardiers, l'ordre de …Rouge, de 3e classe.

HANOVRE.

…le prince héréditaire de Schaumbourg-Lippe, est arrivé, …mai, à Hanovre, venant de Berlin.

…Le même jour, S. M. le roi a reçu en audience particulière, …mbellan, comte de Seckendorf, qui a eu l'honneur de pré- …à S. M.; les lettres qui l'accréditent en qualité d'envoyé …rdinaire et ministre plénipotentiaire de Prusse, près de …ur royale de Hanovre.

…S. M. a daigné conférer la grand'croix de l'ordre royal des …phes, au lieutenant-général de Stockhorn, au service …nd-ducal de Bade, et la croix de chevalier du même ordre, …capitaines de Strausz et baron Roeder de Diersburg, au ser- …grand-ducal de Bade, et au lieutenant-colonel prussien …chel, de la brigade royale de l'artillerie de la garde.

ESPAGNE.

…débats des Cortès ont dû quelque intérêt à l'interpel- …n faite par le comte de Las Navas à M. le président du conseil …tivement au projet de mariage de la reine Isabelle II. La …se de M. Gonzalès a paru satisfaisante. Il a dit que le gou- …ement espagnol ne recevrait à cet égard d'ordres de per- …e et qu'aucune influence étrangère ne se ferait sentir dans …question délicate sur laquelle, du reste, il ne paraît pas …cune décision ait encore été prise.

…l en faut croire les explications ministérielles, une démons- …n d'une poignée de républicains à Barcelonne se serait bor- …ent récemment à des chansons républicaines. Le gouver- …nt a réprimé ces criminelles tentatives et il veille au maio- …la tranquillité publique.

ANGLETERRE.

(Correspondance particulière du Journal de La Haye.*)*

Londres, 8 mai.

…comité d'administration de la société des négocians faisant …merce avec le continent dans la City s'étant mis sur les …des autres corps commerçans ou chambres de commerce …témoigné à sir R. Peel leur adhésion à l'ensemble de ses …es financières, et le *Morning Post* du 30 avril ayant publié …olutions prises à cet effet, le 27 précédent, en y ajoutant …te des membres composant la Société, un de ceux-ci (M. …, chef de la maison Cox, Heisch et Comp.) en a pris l'oc- …d'adresser, sous la date du 5 de ce mois, une lettre au …ire honoraire et trésorier, sir J. Hall, pour lui annoncer …protestait contre toute induction qu'on pourrait en tirer, …e s'il avait coopéré à ces résolutions, n'ayant non seule- …pas été consulté à ce sujet, mais étant loin d'y donner son …ntiment, et qu'en conséquence, pour ne plus se trouver dans …avoir à souffrir une démarche, qu'il qualifiait d'*indigne*, …part du comité, il le priait de rayer son nom de la liste des …res. Le *Morning-Chronicle*, organe principal de l'Opposi- …composée du parti de l'ancien ministère, imprimant cette …dans son numéro d'hier, la fait précéder de quelques …pour dire que, s'il avait été surpris en voyant, de- …quelque temps, dans un journal ministériel, les adresses d'ad- …des de la part de plusieurs corps commerçans, telles que celles …gow et de Bristol, — et particulièrement celle en date du …ril du comité de la Société des négocians de Londres, il …néanmoins refuse à croire *ce qu'il était autorisé à déclarer …nant*, à savoir, que le comité de cette Société n'avait nulle- …consulté les membres de la Société et qu'ainsi *plusieurs* de …n avaient été tellement indignés de cette conduite, qu'ils …envoyé leurs démission au comité. Ce journal annonce …la lettre de M. Heisch comme provenant de la maison de …erce sous la raison de Cox, Heisch et Comp., et comme …sieurs avaient désiré que leurs noms fussent rayés, et il en …que les autres Adresses de corps commerçans, imprimées …nt d'éclat dans le *Morning Post* pourraient fort bien ne …e de meilleur aloi.

…cette supposition du journal ex-ministériel, assez plausi- …leurs pourvu que les prémisses fussent fondées, se trouve …au vu de la lettre même M. Heisch, tout en apposant …nature sur qualité de chef de la maison Cox, etc., ne s'y …qu'individuellement et en ces termes : Je demande …ment que *mon nom* soit rayé. Il semble donc, au contraire, …nnable et plus juste, de considérer sa protestation iso- …moins aussi long-temps que nous ne voyons pas son …ainsi par un nombre d'autres membres, comme une …de plus que l'Adresse en question, ainsi que celles des au- …, n'ont été que l'expression fidèle des sentimens de la …des négocians.

…ition a fait preuve d'une tactique plus ingénieuse, il …quelques semaines, lorsque l'opinion n'était pas encore …au point de fixité actuel. On fit insérer dans un jour- …nal de province (le *Tyne Mercury*) un paragraphe en forme de simple nouvelle, portant que sir Robert Peel venait d'accorder aux fermiers des terres pastorales de ses propriétés étendues dans le comté de Shropshire une remise de 25 pour cent de leurs baux. Le lendemain, comme on pouvait s'y attendre, ce paragraphe se trouvait copié dans tous les journaux de Londres, tant ministériels que de l'opposition. Un journal ministériel même, je ne sais plus si ce fut le *Courier* ou le *Standard*, donna si bien dans le piége, qu'il s'en empara pour faire l'éloge du ministre magnanime qui s'imposait lui-même en indemnisant, à ses propres dépens, ses fermiers, de la perte qu'ils pourraient avoir à subir par suite de la diminution des droits sur l'importation du bétail étranger. Il n'en fallait pas tant pour mettre en émoi tous leurs camarades qui croyaient se trouver en même position dans le reste du royaume sans avoir des propriétaires aussi généreux. Cependant, on sut quelques jours après que la prétendue nouvelle était entièrement controuvée, et l'on reconnut plus tard que le sujet de l'alarme même qu'elle était destinée à propager, n'était qu'imaginaire. M. Cullock vient de démontrer par sa brochure récente que les pays de production, même avec toute facilité d'importation, ne sauraient fournir du bétail à l'Angleterre en assez grand nombre pour influer aussi considérablement sur les prix anglais. Voici comment le *Cambridge Chronicle* apostrophe les fermiers à ce sujet. « Est-ce des *bœufs maigres* ou *gras* que vous craignez l'importation? Ceux d'entre vous, qui ont visité le continent, y ont-ils jamais vu des bœufs gras? Y avez-vous jamais savouré le *roastbeef* de la vieille Angleterre? Eh bien! rassurez-vous; ce ne seront tout au plus que des bœufs maigres qu'on importera, et vous ne serez pas fâchés de les avoir à un peu meilleur marché que le prix excessif actuel qui fait que ce n'est que presque avec perte que vous les nourrissez pour les engraisser. » Telle est, en effet, l'organisation admirable de la presse périodique en ce pays, que, même dans les provinces, il n'y a pas de journal d'opposition qui n'ait son adversaire gouvernemental. Je vous ai déjà fait mention de cette organisation, mais sous le point de vue seulement de l'avantage qui en résulte pour le public, d'être mis à même d'entendre le pour et le contre. Il n'est pas moins vrai, qu'il en résulte, pour le gouvernement même, l'avantage immense, de pouvoir diriger l'opinion publique de manière à obtenir, pour les grandes mesures qu'il se propose, cette adhésion générale qui constitue la plus grande force de l'autorité.

La nouvelle élection parlementaire à Brighton mérite d'être citée comme un exemple des plus frappans du changement complet qui s'est opéré dans les manifestations de l'opinion publique depuis l'avènement du ministère actuel. Cette élection était devenue nécessaire, soit par suite d'une décision d'une des commissions instituées pour prononcer sur les élections contestées, mais par la résignation volontaire, assez tardive, d'un des deux membres pour Brighton, M. J. N. Wigney, chef de la maison de Banque connue sous la raison de Wigney et comp., qui a cessé ses paiemens le 4 mars dernier. S'il fallait prendre à la lettre la déclaration aux syndics de la faillite, qu'il leur avait abandonné tout son avoir de manière qu'il ne lui restait pas un *shilling* il s'ensuivait évidemment qu'il ne possédait plus la propriété nécessaire pour le qualifier à siéger en Parlement. Cependant, il conserva sa place jusques vers la fin d'avril, quand enfin il s'en démit. L'*speaker* de la Chambre donna alors son *writ* pour que le *bourough* de Brighton eût à députer un autre représentant. Cette nouvelle élection eut lieu les 4 et 5 de ce mois.

Vous savez que Brighton est une des résidences temporaires de la cour royale, et que, malgré cette circonstance, ou plutôt par la raison même de la résidence temporaire de la cour composée d'officiers et de courtisans *whigs* sous les derniers ministères *whigs*, les habitans électeurs de la ville s'étaient attachés de plus en plus à ce parti, jusqu'à en venir à la nuance extrême ou radicale. A la dernière élection, les deux députés furent le capitaine Pechell, membre radical encore régnant, et le susdit M. Wigney, également radical; le premier, avec 1443 voix, le second, avec 1235. Un troisième candidat, sir Adolphus Dalrymph, conservateur, n'obtint alors que 872 votes. Maintenant, jeudi dernier, M. Laurence Peel, frère du premier ministre, présenta à la foule assemblée devant la Maison-de-Ville lord Alfred Hervey, afin de pourvoir à la vacance occasionée par la résignation de M. Wigney, et en annonçant lord Alfred comme conservateur et soutien de l'Eglise et de l'état. Le lieutenant-colonel Roberts, secondé par un membre de la *Société d'Amis*, présenta ensuite M. S. Harford, radical. M. Woodward, chartiste, présenta M. C. Brooker, en disant que celui-ci n'était ni *tory*, ni *whig*, ni quasi-radical, mais chartiste de corps et d'ame. Deux autres, M. Nicholson, marchand de thé à Londres, et M. Feargus O'Connor, radical, furent encore présentés. Tous haranguèrent la foule, et l'on procéda à la nomination par le lever des mains. A celle-ci la majorité fut déclarée s'être prononcée pour M. Harford. M. L. Peel demanda le *poll* ou l'élection par inscription des votes. Le résultat en fut que le lendemain à quatre heures de l'après midi, lord Alfred Hervey se trouvait élu par 1277 voix, M. Summers Harford, le radical, n'en ayant obtenu qu'à peine la moitié, 640, le chartiste Brooker 16, et Nich. Jeay 0.

FRANCE.

On écrit de Paris, le 12 mai :

M. le comte de Montalivet a fait remettre lundi matin au nom de la liste civile, une somme pour subvenir aux frais de transport et aux dépenses des blessés déposés au château de Bendon.

S. M. la reine a envoyé 5,000 francs à M. le préfet de police pour être distribués aux familles qui ont souffert de l'affreuse catastrophe de dimanche.

M. l'archevêque de Paris vient, par une lettre adressée à tous les curés de la capitale, d'ordonner que le 13 mai, il sera célébré dans toutes les églises, pour les victimes du désastre du chemin de fer de Versailles (rive gauche).

— Dans sa séance du 12 mai, la Chambre des Députés a continué les débats sur le projet de loi des grandes lignes de chemins de fer. La Chambre en est restée aux articles 10, 11 et 12 ainsi conçus :

« Art. 10. Une somme de quarante trois millions (43,000,000 fr.) est affectée à l'établissement des chemins de fer de Paris à Lille et Valenciennes par Amiens, Arras et Douai.

» 11. Une somme de 11 millions est affectée à la partie du chemin de fer de Paris à la frontière d'Allemagne, comprise entre Hommarting et Strasbourg, adopté après quelques observations de M. le général Paixhans.

» 12. Une somme de 11 millions est affectée à l'établissement de la partie commune aux chemins de fer de Paris à la Méditerranée au Rhin, compris entre Dijon et Châlons.

Plusieurs amendemens sont proposés et successivement rejetés et la Chambre vote l'article 10 du projet de loi. Au départ du courrier, la Chambre continue ses délibérations sur les autres articles.

— On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

« L'instruction commencée aussitôt après la découverte faite de dépôts de projectiles incendiaires, bombes, cartouches, etc., tant au passage Saulnier que dans différens domiciles privés, se poursuit avec activité. Le nombre des arrestations opérées, d'abord sur mandats délivrés par M. le préfet de police, puis à la requête de M. le juge d'instruction Jourdain, s'élève aujourd'hui à près de dix. Outre des sieurs Considère et Poncelet, précédemment compromis, le premier dans les procès de Darmès et de Quénisset, le second dans l'affaire de la rue des Prouvaires, on cite plusieurs amnistiés politiques, un marchand de vins et sa femme établis dans le faubourg Poissonnière, déjà impliqués dans l'attentat Darmès, et deux garçons de cave d'un autre faubourg.

» Tous les objets saisis sont déposés au greffe, où des experts ont été appelés pour procéder à leur examen. Les projectiles incendiaires sont composés d'une manière toute nouvelle. Une bouteille de grès peu épaisse leur sert d'enveloppe; les aspérités du grès trouvent à l'extérieur garnies d'une couche épaisse de cette matière inflammable que l'on applique à l'extrémité des allumettes dites *chimiques allemandes*, et l'intérieur une quantité de poudre, de limaille de métal et de fer étamé broyés, dont l'explosion produirait une terrible explosion si le gaz renfermé dans la bouteille venait à entrer en contact avec un coup plus ou moins violent. De nombreux projectiles ont été entendus, et demain, dit-on, doivent commencer les confrontations. »

— On écrit de Toulon, le 6 mai :

« Ce matin, le bruit s'est répandu que l'escadre allait mettre sous voiles, et les côteaux du fort Lamalgue ont été bientôt couverts de curieux. A huit heures, les derniers canots s'éloignaient du quai conduisant à bord les derniers officiers et marins restés à terre. A dix heures, le vaisseau amiral a hissé le signal du départ; et en même temps les matelots de l'escadre se sont couverts de voiles et ont successivement appareillé pour franchir le goulet et prendre au large leur rang sur la ligne de manœuvres. Le vaisseau le *Souverain* s'est échoué dans ce trajet, mais il a été bientôt relevé.

» Voici la composition de cette escadre d'évolutions : vaisseaux l'*Océan*, à trois ponts, de 120 canons, monté par M. le vice-amiral, baron Rigny, commandant en chef; le *Friedland*, à trois ponts, de 120, commandé par M. Casuau Dumanoir; le *Souverain*, à trois ponts, de 110, commandé par M. Daguenet; l'*Hercule*, de 100, commandé par M. Leprédour; le *Jemmapes*, de 100, commandé par M. Cap[illegible] Tramelin; le *Marengo*, de 80, commandé par M. Matthieu; l'*Alger*, de 80, commandé par M. Tavenet, et la *Ville de Marseille*, de 80, commandé par M. Quernoix. Le bateau-vapeur le *Tonnerre*, commandé par M. Alliez, lieutenant de vaisseau, s'est fait expédier à la santé; on croit qu'il fera partie de l'escadre Hugon, ainsi que une corvette qui ralliera bientôt les vaisseaux.

» Cette division navale restera un mois dehors; on croit qu'elle s'éloignera un peu plus de nos côtes qu'elle ne l'a fait l'année dernière, et qu'elle visitera Naples, Tunis, Alger et Mahon.

» Il reste au port quatre vaisseaux en réparation; nous en avons deux dans le Levant, un devant Tanger, et cinq à Brest.

» La corvette de charge *Pylade* est partie pour Alger avec un chargement de matériaux. Deux autres corvettes de charge débarquent leur artillerie pour être complétement réduites à l'état de bâtimens de transport. La corvette le *Rhin* embarque des effets pour la *Bonite* et pour l'*Embuscade*, expédiées dernièrement dans la Nouvelle-Zélande.

» La corvette américaine *Fairfield*, commandée par M. William Lynch, est arrivée venant de Mahon, et a aussitôt échangé les saluts d'usage.

» M. le prince de Joinville est attendu dans notre port avant la fin du mois; il reprendra le commandement de la frégate la *Belle Poule*, et visitera Livourne et Civita-Vecchia et Rome, Naples, etc.

» Le courrier d'Afrique est impatiemment attendu. La division d'Alger est en campagne, elle doit va entreprendre dans l'ouest de grandes opérations qui achèveront la ruine de la cause de l'Emir; une division navale croise entre Oran et Tanger, et l'on s'attend à recevoir bientôt des nouvelles intéressantes de l'Algérie.

» Les lettres de Tunis annoncent que plusieurs grands de la régence ont, à l'imitation du Bey, donné la liberté à leurs esclaves; il en est même qui ont poussé la générosité jusqu'à leur concéder des terrains et leur faire des avances pour assurer leur subsistance. Le Bey a accepté le titre de protecteur de l'*Institut d'Afrique* établi à Paris, et le chevalier Ratto celui de président honoraire de cette société. »

BELGIQUE.

On écrit de Bruxelles, le 12 mai :

Le roi est parti hier matin à 9 heures pour sa terre d'Ardenne. S. M. y séjournera fort peu de temps.

— M. Vandeneynde, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, a été élu hier député à Louvain, en remplacement de M. Van den Hove, décédé. Un journal assure que 1,000 électeurs ont répondu à l'appel. M. Vandeneynde a obtenu 619 suffrages, et le vicomte de Spoelberg de Lovenjoul 480.

Le 11 de ce mois, on a commencé, à la Chambre des Représentans de Belgique, les discussions sur la proposition faite depuis long-temps par le ministère, concernant une modification importante à apporter à la loi sur les administrations communales en vigueur en Belgique, depuis [illegible] que le roi nomme les bourgmestres des communes [illegible] doit les choisir parmi les conseillers [illegible] ministres actuels et de leurs prédécesseurs. L'expérience a enseigné que cette restriction donne lieu à des conséquences nuisibles du moins pour les [illegible], et c'est pourquoi le gouvernement [illegible] du droit de nommer dans ces communes le bourgmestre en dehors du conseil communal. Le bourgmestre nommé n'aurait qu'une voix consultative dans le conseil. Un grand nombre de voix se sont élevées contre cette proposition dès sa présentation; elle a été regardée comme attentatoire aux immunités

communales. Les régences des principales villes ont présenté des Adresses dans ce sens. Maintenant le ministre de l'intérieur, M. Nothomb, a ouvert les délibérations sur cette affaire en démontrant longuement les résultats nuisibles de l'état actuel des choses, quelque belle qu'en fût d'ailleurs la théorie. Un des plus grands inconvéniens est que le bourgmestre est dépendant des électeurs de sa commune. Ces électeurs nomment les membres du conseil communal qui cessent leurs fonctions périodiquement, mais qui sont rééligibles. Si donc ils veulent éloigner leur bourgmestre, il n'ont autre chose à faire qu'à ne pas le nommer de nouveau membre du conseil communal; ce qui équivaut à une destitution. Le bourgmestre pour conserver sa place doit ménager les électeurs: pour citer un exemple, dans les communes rurales, il doit négliger l'exécution des réglemens de police sur les auberges, etc., car le cabaretier, dans la règle, est électeur aussi. Le ministre, ensuite a produit des rapports des gouverneurs provinciaux, qui contiennent encore d'autres difficultés résultant de la marche suivie jusqu'à ce jour. Le gouverneur d'Anvers, entr'autres, a cité une commune de 1800 ames, où aucun membre du conseil communal ne veut remplir la place de bourgmestre qui a quitté la commune; l'administration locale y était ainsi sans chef. Dans les rapports des autres gouverneurs, il y a une foule de particularités au sujet de bourgmestres dans les campagnes, qui n'osent pas entretenir convenablement les chemins vicinaux, et les berges des cours d'eau ou faire exécuter les lois contre les braconniers, parce qu'ils craignent les électeurs. Nonobstant tous ces enseignemens; deux orateurs, MM. Dolez et Delfosse se sont prononcés avec beaucoup de force contre la proposition. Ils ont prétendu que les communes de la Belgique avaient, d'ancienne date, le droit de s'administrer elles-mêmes; que précédemment il avait été prouvé combien de danger il y a à léser la plus petite partie de ce droit; que, tout au plus, on pourrait songer à laisser un plus long intervalle entre les élections des conseils communaux, sans priver toutefois les électeurs d'un droit sacré. « Amis de l'ordre, amis du pays, s'est écrié M. Delfosse en se résumant, quelle que soit la couleur de notre drapeau, formons-nous en faisceau pour combattre les efforts révolutionnaires du ministère. » La discussion a été continuée le 12.

Koninklijke Nederduitsche Schouwburg.

Dingsdag den 17 maart. (N° 47 in het Abonnement.)

EENE VIERDE VOORSTELLING VAN:

de Aardbeving op het eiland Martinique,

melodrame in vier bedrijven, voorafgegaan door een voorspel; naar het fransch. Versierd met vier geheel nieuwe, daartoe vervaardigde decoratien, geschilderd door, en onder het opzigt van de heeren B. J. en H. van Hove Bz., enz. Nooit in Nederland op eenig tooneel vertoond.

De aanvang ten ZEVEN ure.

ANNONCES.

CIRQUE TOURNIAIRE.

DIRECTEURS PRIVILÉGIÉS DE L.L. M.M. IMPÉRIALES DE TOUTES LES RUSSIES.

Au *Plein*,

PAR ORDRE SUPÉRIEUR,

Aujourd'hui Samedi 14 mai,

Représentation Extraordinaire.

Demain dimanche le 15 et après-demain lundi 16 mai;

Exercices et Scènes équestres; Chevaux dressés, et Exercices des vrais Bedouins.

4567.

Pour la seconde fois dans cette résidence,

L'EXPOSITION EXTRAORDINAIRE

DES PUCES INDUSTRIEUSES

DE M. BERTOLOTTO, de Londres.

Cette Exposition est déjà assez avantageusement connue pour qu'il soit nécessaire d'entrer encore ici dans tous les détails de sa composition. (Voir le programme que l'on distribue *gratis* au local de l'Exposition.)

Les personnes qui ont déjà vu cette curiosité trouveront une quantité d'objets nouveaux, et un grand perfectionnement dans la construction de ces espèces. Les petits insectes sont habillés et harnachés selon leur rôle respectif.

Cette curieuse Exposition est visible de 10 heures du matin à 9 heures du soir dans la rue dite *Lange Pooten*, sect. K, n° 435. Entrée 50 cents.

4557.

EXPOSITION SPHÉRIQUE

et Vues disparaissant.

Spuistraat, n° 17, maison de M. NEBOK.

Cette exposition scientifique et amusante vient d'être inventée à Londres, où elle a été placée dans l'établissement *Polytechnique*, et produit les effets les plus étonnans, de toutes les planètes, *éclipses solaire* et *lunaire*, le cours des comètes, étoiles, le cours de la Terre autour du soleil, et une infinité d'objets curieux, dont les programmes donnent le détail.

Cette exposition a lieu tous les jours à 1, 3, 6, et 8 heures précises. Une fois la séance commencée on ne pourra plus être admis qu'à l'heure suivante.

Le prix d'entrée est 1 florin. 4570.

Exposition du grand et superbe Eléphant, d'Abd-el-Kader,

conquis par les troupes françaises à la dernière bataille de Muscara,

Dans la Loge située sur le Buitenhof près du Vivier.

Cet énorme animal pèse 3,500 livres des Pays-Bas, et a la taille de 3 1/2 aunes des Pays-Bas. Il est d'une douceur sans exemple, et exécute divers exercices avec une surprenante intelligence; chose remarquable: c'est un Eléphant femelle avec des défenses.

On y voit aussi un *Dromadaire*, un *Mulet-Zèbre*, du Cap, et un *Cheval-Tigré* de toute beauté. 4571.

Théâtre des Frères Lehmann

dans la grande loge sur le Plein, à côté du Cirque.

Demain dimanche, et après-demain lundi 7me représentation de la troupe des Pantomimistes Russes, sous la direction des FRÈRES LEHMANN, seront composées, de

PREMIÈRE PARTIE.

La Pêche Comique,

Ballet en un acte,

dans lequel M. et Mad. Deulin danseront un pas de deux, et Mlle. Adelaïde Lehmann, élève du Conservatoire Royal de Paris exécutera un pas seul.

SECONDE PARTIE.

LES DEUX CHINOIS,

MM. *Deulin* et *Nicola*, les deux plus célèbres artistes de l'Angleterre, nouvellement engagés.

TROISIÈME PARTIE.

Récréations Japonnaises,

exécutées par tous les artistes qui forment la Troupe et parmi lesquels se trouve M. Hengler, le plus extraordinaire de tous les Funambules de l'Angleterre, qui paraît pour la première fois en Hollande.

Le spectacle sera terminé par:

Le Voyage en Egypte,

Pantomime, en deux actes, durant laquelle on voit un Panorama de 200 pieds de longueur, tableau mouvant qui représente les vues les plus intéressantes de l'Egypte.

On commencera à 8 1/2 heures du soir.

Les costumes sont brillans. Les décors nouveaux sont peints par M. C. Lehmann. 4559.

THEATRE NATIONAL.

Lundi, le 16 mai 1842.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE par les Acteurs Français du Grand-Théâtre d'Anvers, réunis à la Troupe Hollandaise de M. FOUGEROUX.

Le Mari de Cinq Ans,

Vaudeville en un acte, joué par le Gymnase Enfantin de Mad. SAQUI, composé de 15 enfans de 5 à 8 ans.

LES JEUX INDIENS,

par M. FOUGEROUX.

Scènes Orichalciennes,

par Mad. FOUGEROUX.

EXERCICES DE KEISCHNIGK,

par MM. MICHEL et VICTOR, âgés de 6 et 8 ans.

Le spectacle commencera par:

DE JAGER, DE HUSSAAR EN HET OESTERMEISJE,

vaudeville en un acte par M. Van Rasy.

Il se terminera par une 2e représentation de:

FROSINE OF DE LAATSTE AANGEKOMENE,

vaudeville en un acte dans lequel Mad. Vigé remplira 6 rôles différens.

On commencera à 8 heures.

Prix des Places: 1er Rang, 1 f. 40 c., 2e Rang, 1 f., 3e Rang, 70 c., 4e Rang, 40 cents.

Cabinet de Figures de cire mouvantes

DE M. MARTIN,

dans une loge située sur le *Plaats*.

Ce cabinet est composé de plusieurs figures en pied et bien costumés, représentant des personnages célèbres appartenant à l'histoire contemporaine; on y voit aussi divers ouvrages de mécanique très-ingénieux, et qui obtiennent les suffrages de tous les connaisseurs; il y a en outre, un *Diorama* représentant le *Carnaval de Venise* d'un admirable effet. Au premier jour ce tableau sera remplacé par celui qui représente une *Messe de Minuit*.

Pendant les intervalles, le célèbre jongleur, M. Dufour, exécute des exercices et tours d'adresse de la plus grande force. 4572.

Bergt. aan de Dames.

de heer EMANUEL van Parijs.

Heeft de eer de Dames te berigten dat hij voor de eerste maal deze Kermis bezoekt met een groot assortiment Borduurwerken en Fransche Kanten in onderscheidene soorten, zoo als: geborduurde Dameskleden, Sjerpen en applicatien geborduurd, overheerlijk geborduurde Caunesous en Pelerines, Col Maréchal en Cardinal, geborduurde Battiste Zakdoeken, en ditoes à rivière, — ook Zakdoeken met geborduurde randen. — Battisten bij het stuk, Kragen en Mutsen van 90 cents tot f 80 het stuk. Zakdoeken à sujet en à rivière van f 4 tot f 100. Hij vleit zich door de schoonheid zijner goederen en de laag gestelde prijzen derzelven, met een talrijk bezoek vereerd te zien.

Is uitgepakt in de *Lange Pooten* over het *Ronde Hert* bij de Heer TEUNISSEN, Kabinetwerker. 4561.

Ministère des Colonies.

Carte générale des possessions Néerlandaises dans le Grand Archipel Indien.

LE MINISTRE DES COLONIES,

Prévient le public qu'à dater d'aujourd'hui, on pourra se procurer chez les *Frères van Cleef* et chez la *Veuve G. Hulst van Keulen*, libraires en cette ville et à *Amsterdam*, la FEUILLE N° VII, ainsi que la FEUILLE D'ASSEMBLAGE de la CARTE GÉNÉRALE DES POSSESSIONS NÉERLANDAISES DANS LE GRAND ARCHIPEL INDIEN du Baron VON DERREELDEN DE HINDERSTEIN, que le Ministère des Colonies fait graver sur cuivre et publier à ses frais, et dont les TROIS PREMIÈRES FEUILLES ainsi que le MÉMOIRE ANALYTIQUE ont paru le 15 décembre dernier.

LA FEUILLE N° VII comprend les îles situées à l'est de JAVA et la résidence de TIMOR, ainsi que *huit* cartes particulières de différentes parties des îles de BORNÉO et de CÉLÈBES, représentées sur de grandes échelles.

LA FEUILLE D'ASSEMBLAGE représente un tracé réduit de la Carte Générale, pour servir de guide au placement des feuilles et contient en outre les différentes échelles de distances.

A l'instar des feuilles précédentes, on pourra se procurer *chacune de celles-ci séparément*, aux prix de f 5 pour la FEUILLE N° VII et de f 4 pour la FEUILLE D'ASSEMBLAGE. Le public est en outre informé que les feuilles Nos IV, V, VI et VIII qui complètent l'ouvrage sont déjà en partie terminées et paraîtront successivement pendant le courant de la présente année.

Le ministre des Colonies,

La Haye, le 12 mai 1842. J. C. BAUD. 4580

Brevets d'invention et de perfectionnement. *Premier prix à l'Exposition*

Nouvelles Presses mécaniques à Lithographier.

à rateau fixe, sans pédale ni moulinet, en bois et en fer, chez E. BISSÉ aîné, Constructeur à Bruxelles.

Société des Bateaux à Vapeur entre Amsterdam et la Frise.

Départs: { d'Amsterdam, mardi, jeudi et samedi, / d'Harlingue, mercredi, vendredi et dimanche. } Le

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 13 MAI.

PAYS-BAS.	Int.	Cours du 12 mai.	Cours du 13 mai. Fluctuations	
Dette active	5	101	de 101 1/16	à 101 1/8
d° d°	2½	52 3/16	» 52 1/16	» 52 1/8
d° différée		—	» —	» —
Billets de chance		—	» 26	» —
Syndicat	4½	93 1/4	» 93 1/2	» 93 1/2
d°	3½	—	» —	» —
Société de Commerce	4½	154 3/8	154 1/2	» 154 3/8
d° nouvelle	4	—	» —	» —
Emprunt de 1836	4		» —	» —
d° des Indes	5	99 1/16	» 99 3/16	» 99 1/8
RUSSIE.				
Ob. Hope & C. 1798 & 1816.	5	—	» 105 5/8	» —
d° d° 1828 & 1829.	5	—	» 105 3/8	» —
Insc. au G. L.	6	—	» —	» —
Certific. au d°	6	—	» 69 3/4	» —
d° à Hambourg	5	—	» —	» —
d° à Londres 1822.	5	—	» —	» —
d° inscript. 1831/33.	5	—	» 68 1/8	» —
Emprunt de 1840.	4	—	» 89 1/4	» 89 1/2
PRUSSE.				
Oblig. à Londres 1830	4	—	» —	» —
Act. Lot. de 50 Rix	f	—	» —	» —
ESPAGNE.				
Perp. ém. Amsterdam	5	—	» —	» —
d° à Londres	3	—	» —	» —
Passive.	5	—	» 4 1/8	» 4 13/16
Dette différée à Paris		—	» —	» —
Deffered		—	» —	» —
Ardonin	5	20 5/8	» 20 5/8	» 20 13/16
AUTRICHE.				
Oblig. Göll. & Comp.	4	—	» —	» —
d° métalliques.	5	—	» 107 1/8	» —
d° d°	2½	—	» —	» —
NAPLES.				
Certif. à Amsterdam	5	—	» —	» —
d° à Naples	5	—	» —	» —
d° à Londres	5	—	» —	» —
DANEMARCK.				
Obl. à Londres.	3	—	» —	» —
ANGLETERRE.				
Cons. Ann.	3	—	» —	» —
FRANCE. Insc. au G. L.	5	—	» —	» —
POLOGNE. Act. 1835.	f	—	» 152	» —
BRÉSIL. Cons. Ann.	5	—	» 68 3/8	» 68 1/4
MEXIQUE. d° d°	5	—	» —	» —
COLOMBIE. emp. 1824.	6	—	» —	» —
PÉRCU. d° d°	6	—	» —	» —
PORTUGAL.				
Oblig. à Londres.	3	—	» —	» —

BOURSE DE PARIS DU 12 MAI.

	Cours du 11 mai.		Cours du 12 Fluctuations			
FRANCE.						
Cinq pour cent.	119	65	de 119	50	à 119	55
Trois pour cent.	81	90	» 81	85	» —	
ESPAGNE.						
Emprunt Ardouin.	25		» 25		» —	
Anc. différée s. int.	—		» —		» —	
Nouv. diff. d.	12		» 12		» —	
Passive.	—		» 4 7/8		» —	
NAPLES.						
Certificats Falconet.	107	60	» 107	25	» 107	50
PAYS-BAS.						
2 1/2 pour cent	—		» —		» —	
BELGIQUE.						
Dette active	—		» 104		» —	
Dito	73	65	» 73	65	» 73	75
Banque belge.	—		» 790	00	» —	
ETATS-UNIS.						
Obl. de la Banque.	—		» —		» —	
Ech. oct. 1841 et oct. 1842.	—		» —		» —	
(Jouiss. du 15 oct. 1840.	—		» —		» —	
Ville de New-York, j. janvier 1841.	—		» —		» —	
État de New-York, j. octobre 1840.	—		» —		» —	
État d'Ohio, j. avr. 1841.	—		» —		» —	

BOURSE D'ANVERS DU 12 MAI.

	Int.	
Métalliques	5	111
Naples		—
Ardouin	5	20 1/4
Dette différée, anc.		—
Dito nouv.		—
Passive.	5	5 1/4
Lots de Hesse		25 1/2

Cours après la Bourse (2 1/2 heures).

Ardouin 20 1/2

Idem, Primes à 1 mois:

BOURSE DE VIENNE DU 6 MAI.

Métalliques, 5 %	109 1/16	Lots de 1839	
Dito, 4 %	99 1/16	Actions de la Banque	
Dito 3 %	76 1/4		

Le prix de l'abonnement est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes du royaume. On s'abonne aussi au bureau du *Petit Marché aux Herbes*, section H, N° 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. Auguste de Vigny, directeur, à Amsterdam, chez les *Frères Wilms St.-Thomas* (*Place de la Bourse*), n° 6, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.